



# Partenariats privé dans les collèges ?

## LES AGENTS DEPARTEMENTAUX DONNENT LEUR AVIS

*Extrait de l'assemblée du personnel du 6 mars 2012 :*

- « **On nous parle d'urgence scolaire** parce qu'il y aurait davantage de collégiens dans certaines villes au cours des prochaines années, mais il manque combien de classes ? A quel endroit ? A partir de quand et pour quelle durée ? Le Président Bartolone parle d'un besoin de 8 à 15 établissements neufs sur les 7 ans à venir, c'est quand même une évaluation très imprécise qui donne plutôt l'impression qu'on ne sait pas où l'on va. C'est plus que « pifométrique », c'est le contraire d'une prévision, c'est n'importe quoi. »
- « En trois ans, le gouvernement a supprimé 100 emplois d'enseignants dans les collèges de Seine-Saint-Denis. C'est l'équivalent du nombre d'enseignants sur deux collèges complets ! Pour les 5 collèges neufs que Monsieur Bartolone veut construire en PPP, il faudrait 250 enseignants de plus et au moins 50 ATTEE(\*). Or, sans action pour l'emploi ces collèges resteront des coquilles vides. Il faut créer des emplois d'enseignants et il faut un plan d'embauche exceptionnel pour les ATTEE. **La première urgence, c'est l'emploi !** »
- « Quelle est l'urgence de signer ces contrats de privatisation alors que l'on n'a aucune visibilité sur les perspectives proches, que ce soit dans la programmation scolaire, dans les ressources des collectivités, ou dans les compétences territoriales ? Pourquoi cette précipitation juste avant les élections présidentielle ? »
- « On va multiplier les Cuisines centrales à l'extérieur des établissements. C'est créer les conditions de leur possible privatisation. D'ailleurs on voit bien que c'est sur l'emploi départemental que l'on veut rogner : on a réduit l'équipe de soutien, on n'arrive plus à remplacer les absents, on ne prévoit pas de créations de postes pour les collèges actuels ni pour les futurs collèges. Il y a un Plan Exceptionnel d'Investissement pour justifier les contrats de privatisation des collèges, mais il n'y a pas de Plan Exceptionnel pour l'Emploi »
- « S'il y a augmentation des collèges à construire, il suffit de renforcer notre équipe de techniciens et d'ingénieurs : c'est moins cher et c'est plus rapide que de faire en partenariat privé. Depuis 25 ans, les services départementaux ont su réaliser des dizaines de collèges. Ainsi, en construction, il faut compter 16 à 24 mois maximum avec l'intervention d'un chargé d'opération. On n'a vraiment pas besoin d'externaliser la construction des collèges. »
- « **486 millions d'euros de loyer à payer sur 20 ans**, ça fait combien d'intérêts pour les banques privées et combien de profits pour les Eiffage, Bouygues et compagnie ? »
- « Il manquerait 20 millions d'euros pour boucler le budget départemental pour 2012 mais on apprend que Monsieur Bartolone a ajouté, dans les PPP, une piscine de 20 millions pour Clichy-sous-Bois... Cette piscine constitue-t-elle une urgence scolaire ? Est-ce que le Département en a les moyens ? »
- « Le surcoût lié aux PPP constitue un gaspillage qui aura, à termes, **des conséquences sur l'emploi départemental**. Ca va faire combien de centaines d'emplois en moins dans l'administration ? »
- « Avec les PPP, on jette l'argent par les fenêtres alors que l'on pourrait faire moins cher. Dans les services, on cherche par tous les moyens à faire des coupes dans les budgets, mais pour financer les « gros » du bâtiment, là on trouve de l'argent ! »
- « Dépenser tellement d'argent d'un coup, sans mise en concurrence, est-ce que cela ne favorise pas les détournements et les « tripataouillages » ? »

\* ATTEE : adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement

### ***LU DANS LA PRESSE...***

François Hollande, candidat à l'élection présidentielle, a déclaré, le 3 mars 2012, dans la revue l'Architecte d'Aujourd'hui :

**« Le PPP est devenu un outil qui favorise la vie à crédit et le surendettement. »**

### ***...ET DANS UN RAPPORT DU MINISTERE DES FINANCES :***

La Mission d'Appui aux PPP du Ministère des Finances reconnaît dans un rapport, en 2011 (Etude de PWC) :

- **91%** des PPP se soldent par **des surcoûts** par rapport aux estimations initiales.
- **29%** des PPP ne respectent pas **les délais** contractuels.

Face la mobilisation qui se développe en Seine-Saint-Denis contre le PPP des collèges,

**Claude Bartolone accepte enfin de rencontrer l'intersyndicale du Conseil général lundi 12 mars.**

⇒ Nous irons démontrer les avantages évidents d'une solution de gestion publique pour les collèges de notre département.